

REVUE FRANÇAISE DE PSYCHANALYSE

rfpsy@spp.asso.fr
01 43 29 26 20
21 rue Daviel, 75013 PARIS

Afin d'être transmis pour lecture au comité de rédaction de la Rfp, un article doit :

- Être fourni en 2 exemplaires
 - Une version anonymée pour une lecture par *peer-review* en double aveugle,
 - Une version comportant le nom de l'auteur, avec coordonnées postales et email et une note d'auto-présentation (2 lignes),
- Respecter un calibrage maximal de 30 000 signes tout compris (espaces, notes, résumé, mots-clés, bibliographie)
- Comporter un résumé (1000 signes) et une liste de mots-clés (5)
- Être saisi dans le fichier de styles de la Rfp
- Présenter les références bibliographiques complètes en fin d'article et sous forme raccourcie dans le corps du texte (voir plus bas)
- Être accompagné du contrat de cession de droits dûment rempli

Les auteurs doivent se montrer extrêmement attentifs à la rédaction du résumé de leur article, en veillant à y exposer clairement leur thèse principale et les arguments qui la soutiennent. De même pour le choix des mots-clés. Autant d'éléments indispensables pour assurer une large visibilité scientifique à l'échelle internationale. De même est-il recommandé de choisir un titre descriptif.

Note aux auteurs

CONDITIONS DE FOND :

- Secret professionnel

L'article proposé ne doit comporter **aucune violation du secret professionnel**. Il doit respecter l'éthique psychanalytique et ne présenter aucun élément à caractère diffamatoire. **Dans les illustrations cliniques, le patient ne doit pouvoir être identifié par des tiers et ce qui est écrit doit pouvoir être repris avec lui sans que cela ne nuise à son analyse s'il venait à lire l'article.**

- Publication originale

L'article ne doit pas avoir été antérieurement publié dans une autre revue, ni être prévu pour une publication sur un autre support.

– Droit de citation

L'article doit respecter les règles juridiques du droit de citation : toute citation d'auteur doit être signalée par des guillemets. L'auteur doit être nommé, et les références bibliographiques complètes précisées (dans le corps du texte : nom de l'auteur, date de publication de l'ouvrage consulté, pagination de l'extrait cité ; en fin d'article : les références bibliographiques complètes).

Les citations ne doivent pas dépasser dix lignes du texte original dans l'édition de référence. Pour une citation excédant cette longueur, il appartient à l'auteur de demander lui-même le droit de reproduire le passage concerné, démarches et frais éventuels demeurant alors à sa charge.

NORMES EDITORIALES :

– Les références bibliographiques

Dans le corps du texte, il convient d'indiquer entre parenthèses le nom de l'auteur ainsi que l'année de publication et la page citée : (Carbonnier, 2004, p. 65).

Si l'auteur a contribué à un ouvrage dirigé : (Ferrari, *in* Brisson et Fontaretta, 2006, p. 138-141 et 153-154).

- Les dates données dans ces références de corps de texte sont celles des traductions en français ; l'année de l'édition originale peut être portée dans la bibliographie finale.

- Si plusieurs références sont mentionnées, séparer celles-ci par un point-virgule : (Bouvet, 2006, p.54 ; Parat, 1995, p. 12-17).

À la fin de l'article figure la liste complète des références citées, sans ajout ni complément, sous l'intitulé « Références bibliographiques ».

On peut, dans les références, faire figurer la date de la première publication.

➤ **Pour un article :**

Lebovici S. et Diatkine R., Étude des fantasmes chez l'enfant, *Revue française de psychanalyse*, t. XVIII, n° 1, 1954, p. 108-159.

➤ **Pour un livre :**

Winnicott D.W., *Playing and Reality*, Londres, Tavistock ; tra. fr. par C. Monod et J.-B. Pontalis, *Jeu et Réalité*, Paris, Gallimard, 1975, p. 85 [1971].

➤ **Pour un texte tiré d'un ouvrage collectif :**

Faimberg H., Le télescopage des générations, *in* R. Kaës (dir.), *Transmission de la vie psychique entre générations*, Paris, Dunod, 1993, p. 26-38.

– Les références aux écrits de Sigmund Freud

La date de publication des textes de Freud est suivie d'une lettre « a », « b », etc. qui indique l'ordre de parution dans l'année concernée. La SPP a établi une bibliographie complète des œuvres de Freud. Nous vous recommandons de vous y reporter pour homogénéiser vos références bibliographiques.

– Les recommandations générales

- La *Rfp* recommande l'**écriture des instances psychiques avec des minuscules** : conscient, ça, moi.
- On évitera systématiquement de souligner par des **gras**.
- Le **soulignement par des italiques** doit être exceptionnel et réservé aux locutions en langues étrangères et aux titres de livres et de revues.
- Les **notes de bas de page** doivent être réduites en nombre et en longueur.
- **Les majuscules sont accentuées.**
- Dans le corps du texte, les **noms propres** (première lettre seulement en majuscule) sont à donner **avec le prénom en entier à la première occurrence**. Ensuite, l'auteur peut soit répéter prénom et nom, soit indiquer seulement le nom, mais les initiales ne figurent que dans la bibliographie. Les **exceptions notables** concernent les noms trop connus pour requérir un prénom (Molière par exemple) ou ceux dont les initiales sont seules souhaitées par l'auteur (J.-B. Pontalis par exemple).

- On peut se référer au Thesaurus des mots clefs MeSH (*Medical Subject Headings*) avec une version bilingue anglais/français mise à jour par l'INSERM est facilement accessible : [MeSH bilingue - Inserm](#)